

# LES GRANDS BALLETS



# Le Marché Casse-Noisette

---

FORMULAIRE DE PARTICIPATION 2018



Crédit : Adrienne Surprenant

# Le Marché Casse-Noisette

---

## LIEU ET DATES

AU PALAIS DES CONGRÈS  
DE MONTRÉAL –  
GALERIE MARCHANDE

---

## SOIRÉE D'OUVERTURE

LE MERCREDI 28 NOVEMBRE  
18 H À 20 H

---

## OUVERT AU PUBLIC

DU JEUDI 29 NOVEMBRE  
AU DIMANCHE  
9 DÉCEMBRE 2018

---

## HORAIRE

LUNDI AU MERCREDI  
11 H À 19 H

---

JEUDI ET VENDREDI  
11 H À 20 H

---

SAMEDI ET DIMANCHE  
11 H À 17 H

---

## L'ÉVÉNEMENT EN BREF

DE RETOUR POUR UNE 9<sup>e</sup> ÉDITION, LE MARCHÉ CASSE-NOISETTE RÉPANDRA SA MAGIE DANS LA GALERIE MARCHANDE DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL, DU 29 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2018. PREMIER MARCHÉ DE NOËL À CARACTÈRE CARITATIF AU PAYS, CET ÉVÉNEMENT CRÉÉ EN 2010 AU PROFIT DU FONDS CASSE-NOISETTE POUR ENFANTS, SYMBOLISE LE COUP D'ENVOI POUR LES CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES.

Les exposants, sélectionnés pour leur exceptionnel cachet et la distinction de leurs produits, coopèrent au Fonds Casse-Noisette en remettant **10% de leurs ventes**. Les profits générés au cours du Marché Casse-Noisette par les Grands Ballets, contribuent également aux sommes amassées dans le Fonds.

Le Fonds Casse-Noisette permet d'inviter 2800 enfants malades et issus de milieux défavorisés à assister gratuitement à *Casse-Noisette*, ainsi qu'à 1500 d'entre eux de participer à des ateliers éducatifs. Ce Fonds soutient aussi la réfection annuelle des décors et des costumes du spectacle qui en est à sa 55<sup>e</sup> année.

L'édition 2017 a réuni plus de 100 exposants et a accueilli plus de 80000 visiteurs, démontrant une augmentation constante au fil des ans. Grâce à son concept de milliers d'idées cadeaux sous un même toit et son ergonomie unique — tout en longueur, ce magasinage des Fêtes offre une formule pratique, festive et philanthropique!

**MARCHECASSENOISETTE.COM**

---

# FICHE D'INSCRIPTION

---

NOM DE LA COMPAGNIE :

(Tel qu'il doit apparaître sur tout le matériel promotionnel. Attention aux majuscules et aux accents.)

J'AI PARTICIPÉ EN 2017 ET MES DONNÉES RESTENT LES MÊMES.  
(Ne pas remplir si c'est le cas et passer à la page 6)

NOM DE LA PERSONNE RESSOURCE :

TITRE :

ADRESSE :

VILLE :

PROVINCE :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE 1 :

TÉLÉPHONE 2 :

COURRIEL :

(Merci de ne fournir qu'un seul courriel pour toutes les communications)

DATE DE FONDATION DE LA COMPAGNIE :

POINTS DE VENTE :

LISTE DES SALONS AUXQUELS VOUS AVEZ DÉJÀ PARTICIPÉ (S'IL Y A LIEU) :

TYPE DE PRODUITS QUE VOUS COMPTEZ VENDRE AU MARCHÉ CASSE-NOISETTE :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

CATÉGORIE DE PRODUITS :

- Mode, bijoux et accessoires       Beauté et bien-être       Plaisirs gourmands  
 Maison et décoration       Enfant, jeux et jouets  
 Autres cadeaux découvertes. Précisez : \_\_\_\_\_

DESCRIPTION DE VOTRE COMPAGNIE :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

AVEZ-VOUS REÇU DES RÉCOMPENSES, PRIX OU RECONNAISSANCES POUR VOTRE COMPAGNIE OU VOS PRODUITS ?  
SI OUI, VEUILLEZ LES ÉNUMÉRER.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

SITE INTERNET :

---

# LOCATION DES KIOSQUES



Crédit : Adrienne Surprenant

## LE TARIF DE LOCATION INCLUT :

- La **structure de base du kiosque** (3 panneaux en bois) décorée sur la façade avant extérieure de guirlandes, boules et lumières.
- **Une enseigne** recto/verso, avec votre logo noir et blanc (Votre logo doit nous être envoyé en format .EPS VECTORIEL, **noir**, lors de votre inscription sinon nous devons seulement inscrire votre nom dans une simple typographie de notre choix.

\* Pour le partage de kiosque, une seule enseigne sera créée et comportera les logos des exposants qui partagent le même espace.

- **Éclairage de base** (spots de 40 watts encastrés sur la devanture intérieure du kiosque) – éclairage supplémentaire recommandé.
- **Frais d'électricité** (ne dépassant pas 1500 watts/15 ampères).
- **Un espace d'entreposage de 5' x 10'** sur demande. Le nombre d'espaces étant limité nous vous suggérons vivement de **réserver tôt**.

La location d'un kiosque 10' x 30' jumelle un espace d'entreposage de 10' x 10'.

- **Montage et démontage des murs du kiosque**
- **Sécurité en dehors des heures d'ouverture**
- **Promotion générale de l'événement à travers une vaste campagne de relations de presses et de publicité à travers le grand Montréal ainsi que sur les réseaux sociaux des Grands Ballets.**

## PARTAGE D'UN KIOSQUE

### *Un c'est bien, mais deux c'est mieux!*

**KIOSQUE PARTAGÉ :** Vous désirez partager votre kiosque? Vous pouvez inviter d'autres entreprises à se joindre à vous.

**SERVICE DE MAILLAGE :** Vous n'avez pas de partenaire avec lequel partager votre kiosque? Nous pouvons vous mettre en relation avec un autre exposant.

### POUR TOUS LES KIOSQUES

Une seule enseigne sera créée et comportera les logos des exposants partenaires dans le kiosque.

Une seule prise électrique sera fournie et un seul espace d'entreposage de 5' x 10' sera inclus dans la location, sur réservation seulement. (Les kiosques 10 x 30 ont un espace d'entreposage de 10' x 10'). L'ajout de prises électriques et d'espace d'entreposage supplémentaires est possible. Ces frais seront facturés aux exposants concernés en partage équitable.

Un contrat devra être rempli pour chaque exposant. Chacun recevra une facture à son nom tant pour la location du kiosque, les services que pour la redevance de 10%.

VEUILLEZ COCHER LA CASE INDIQUANT VOTRE CHOIX.

DIMENSIONS (P X L)	TARIF POUR KIOSQUE UN SEUL EXPOSANT	TARIF POUR KIOSQUE PARTAGÉ	TARIF PAR EXPOSANT POUR KIOSQUE ET SERVICE DE MAILLAGE
10' x 5' <input type="checkbox"/> COMPLET	1815 \$ + taxes	Service non proposé	Service non proposé
10' x 10' <input type="checkbox"/>	2500 \$ + taxes	2500 \$ + taxes	1500 \$ + taxes
10' x 10' coin <input type="checkbox"/>	3000 \$ + taxes	3000 \$ + taxes	Service non proposé
10' x 20' <input type="checkbox"/> COMPLET	3200 \$ + taxes	3700 \$ + taxes	2000 \$ + taxes
10' x 20' coin <input type="checkbox"/>	3700 \$ + taxes	4085 \$ + taxes	Service non proposé
10' x 30' <input type="checkbox"/> COMPLET	3900 \$ + taxes	4600 \$ + taxes	2500 \$ + taxes
10' x 30' coin <input type="checkbox"/> COMPLET	4400 \$ + taxes	4900 \$ + taxes	Service non proposé

# FORMULAIRE DE PAIEMENT

J'AI LU ET ACCEPTE LES RÈGLEMENTS.

DATE :

---

SIGNATURE :

---

## MODE DE PAIEMENT

CARTE DE CRÉDIT

VISA

MASTERCARD

NUMÉRO DE CARTE :

---

DATE D'EXPIRATION :

---

TITULAIRE :

---

SIGNATURE :

---

CHÈQUE INCLUS, LIBELLÉ À L'ORDRE DES GRANDS BALLETS CANADIENS DE MONTRÉAL

## MODALITÉ DE PAIEMENT

### INSCRIPTION

Dépôt de 500\$ (**encaissé uniquement sur acceptation de la candidature et non remboursable**).

### 3 SEPTEMBRE 2018

50 % des frais de location (kiosque et services) **non remboursable**.

### 8 OCTOBRE 2018

100 % des frais de location (kiosque et services) **obligatoire et non remboursable**.

# RÈGLEMENTS

L'ADHÉSION AUX RÈGLEMENTS FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU PRÉSENT CONTRAT ET EST UNE CONDITION SINE QUA NON À LA PARTICIPATION DE L'EXPOSANT AU MARCHÉ CASSE-NOISETTE 2018.

## VERSEMENT DES REDEVANCES (10 % DES VENTES)

Chaque exposant s'engage à verser au Fonds Casse-Noisette pour enfants des Grands Ballets, 10% de ses ventes nettes réalisées au cours du Marché Casse-Noisette. Puisque cette contribution est imposée pour participer au Marché Casse-Noisette, nous ne pouvons émettre de reçu de charité, par contre nous vous émettrons une facture reflétant le total de vos ventes en ajoutant les taxes afin que vous puissiez la comptabiliser dans vos frais d'entreprise.

À la fin du Marché Casse-Noisette, soit le 9 décembre, il sera obligatoire de remettre tous vos chiffres de ventes nettes à la personne responsable sur place. Une facture totalisant ces chiffres nettes réalisées au cours du MCN (à laquelle les taxes en vigueur seront ajoutées) vous sera envoyée. Le paiement devra être effectué par chèque libellé à l'ordre des Grands Ballets Canadiens de Montréal, ou par

carte de crédit. Le paiement devra être effectué au plus tard le **jeudi 31 janvier 2019**. **À partir du 1<sup>er</sup> mars 2019, si nous n'avons pas reçu votre paiement, nous ajouterons une pénalité de 100 \$ par mois de retard.**

Le promoteur se base sur la **bonne foi** et l'**honnêteté** des participants, l'événement étant à caractère philanthropique. Toutes les transactions doivent être facturées. Le promoteur pourra demander les relevés de transaction émis au cours de l'événement à des fins de vérification. **L'exposant s'engage à déclarer toutes ses ventes.** En cas d'absence de la remise des chiffres, Les Grands Ballets calculeront une redevance de 100 \$ par jour. Toute fraude entraînera l'interdiction définitive de participer aux éditions suivantes du Marché Casse-Noisette.



Crédit : Sasha Onyshchenko

# RÈGLEMENTS

(SUITE)

## PRÉSENCE DANS LE KIOSQUE

**Les exposants sont tenus d'assurer une permanence dans leur kiosque durant toute la durée de l'événement, incluant l'événement d'ouverture**, soit du 28 novembre au 9 décembre 2018 inclusivement, **et ce durant tous les horaires d'ouverture au public**. Une **pénalité de 100 \$ par jour** sera appliquée en cas d'absence ou de retard répété de l'exposant ou de son personnel.

## EMPLACEMENT DU KIOSQUE

- Les exposants de l'édition 2017 ayant renouvelé avant le 1<sup>er</sup> mai 2018 possèdent le privilège de garder ou de choisir un nouvel emplacement en primeur.
- Les exposants n'ayant pas réitéré leur participation, avant la date butoir, recevront tout comme les nouveaux exposants, à l'automne, le plan du Marché avec les espaces restants disponibles pour faire leur choix.
- **Les inscriptions sont traitées sur la base du premier réservé, premier servi**. Vous pourrez procéder à **trois choix** d'emplacement. Dans un souci d'une bonne distribution des produits, nous vous demanderons de nous indiquer trois espaces situés **à des endroits différents** du plan.
- Le promoteur se réserve le droit d'assigner le kiosque de son choix parmi les trois sélections de l'exposant.
- Les **20 derniers kiosques** à s'inscrire seront placés par le promoteur, qui veillera à répartir au mieux les exposants vendant les mêmes types de produits.

## LISTE D'ATTENTE

- Les inscriptions tardives seront inscrites sur une liste d'attente. Vous en serez informés lors de votre inscription.
- Une place sera disponible en cas de désistement uniquement.
- L'exposant sera sélectionné en préséance suivant la catégorie de l'exposant à remplacer puis par la date d'inscription complétée.

## VENTE DES PRODUITS

- Les exposants sont tenus de vendre les produits pour lesquels ils sont connus et ont été sélectionnés. Si un nouveau produit venait à s'ajouter en cours de Marché et ne correspondait pas à ce qui a été soumis, le promoteur pourrait en tout temps demander à l'exposant de le retirer de son kiosque.
- L'exposant s'engage à vendre des produits de qualité et décharge les Grands Ballets de tout recours d'un acheteur.
- Les anciens exposants doivent ajouter chaque année un nouveau produit ou une nouvelle gamme/collection par rapport à l'année précédente.

- Il est interdit de vendre des denrées alimentaires fabriquées et prêtes à consommer sur place dans un autre format que le format dégustation (crêpes, gaufres, café, thé...).
- Les prix des produits doivent être indiqués. L'exposant est toutefois libre de décider de sa politique de prix au cours de l'événement, à condition que sa nouvelle tarification soit affichée.
- Les Grands Ballets se déchargent de toute vente de liquidation éventuelle d'un exposant.
- Chaque transaction doit être facturée et écrite et tous les relevés de transaction et fermeture de lots doivent être accessibles au promoteur. Celui-ci se réserve le droit de faire des vérifications jusqu'à la remise des redevances de 10 % des ventes.

## EXCLUSIVITÉ

- Aucune exclusivité n'est garantie et par conséquent plusieurs types d'un même produit peuvent se retrouver au Marché Casse-Noisette.
- Nonobstant ce qui précède, par souci de diversité, le promoteur désire varier les propositions et se réserve le droit de refuser une candidature pour cette raison.

## DÉCORATION DU KIOSQUE

Les Grands Ballets fournissent les murs composant le kiosque et la décoration extérieure de celui-ci.

- L'exposant doit assurer l'ameublement et la décoration à l'intérieur de son kiosque pour le rendre festif et attrayant.
- **Le promoteur se réserve un droit de regard sur l'aménagement intérieur du kiosque** afin de s'assurer de son esthétisme, de son bon goût et du respect de l'image de marque du MCN.
- Les Grands Ballets peuvent en tout temps faire démonter la décoration des kiosques qui ne respectent pas ses critères.
- Les exposants ont le devoir de garder leur kiosque propre et attirant.
- Pour des raisons de sécurité, les installations de l'exposant **ne doivent en aucun cas dépasser les limites intérieures du kiosque**, afin de laisser les allées de circulation libre en tout temps. Le promoteur veillera au bon respect de cette règle.
- Les panneaux des kiosques doivent **demeurer intacts**. L'exposant ne peut donc pas utiliser des méthodes (visser, clouer, poser du velcro...) qui abîmeraient les murs pour fixer des éléments à la structure du kiosque. **Une contravention de 250 \$** pourrait être appliquée après inspection du kiosque lors du démontage.
- Il est impossible de suspendre des éléments au plafond du Palais des Congrès.
- Tous les éléments de décoration doivent être autoportants ou utiliser des pinces pour fixer aux parois des murs.

# RÈGLEMENTS

## (SUITE)

### SOLLICITATION ET ACTIVITÉS DE PROMOTION

- Aucune activité de promotion ou de sollicitation (distribution de brochures, cartes-cadeaux, mascotte...) auprès des visiteurs n'est permise à l'extérieur du kiosque.
- Les exposants peuvent organiser des actions de promotion lors du Marché Casse-Noisette, **mais uniquement à l'intérieur de leur kiosque.**

### MATÉRIEL PROMOTIONNEL

- Toutes les photos et les images créées pour le Marché Casse-Noisette sont la propriété des Grands Ballets et doivent être accompagnées du crédit du photographe et de la mention Grands Ballets ou Marché Casse-Noisette, en tout temps, lorsque partagées via votre site web et vos réseaux sociaux.
- En aucun cas le matériel promotionnel ne peut apparaître sur du matériel de vente, être utilisé seul pour représenter votre produit, ni être intégré à un montage promotionnel sans l'approbation écrite des Grands Ballets.

### PROPRETÉ DES LIEUX

Lors des dégustations de produits, **il est impératif de protéger le plancher à l'intérieur et devant votre kiosque au moyen d'un tapis ou d'une toile**, en prenant garde d'utiliser un adhésif qui se retirera facilement du sol (en granit) lors du démontage.

- \* Le non-respect de cette clause pourrait entraîner, des frais d'entretien ménager qui vous seront facturés.
- \* Nous vous conseillons d'apporter un balai, des produits nettoyants et un escabeau.

### ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

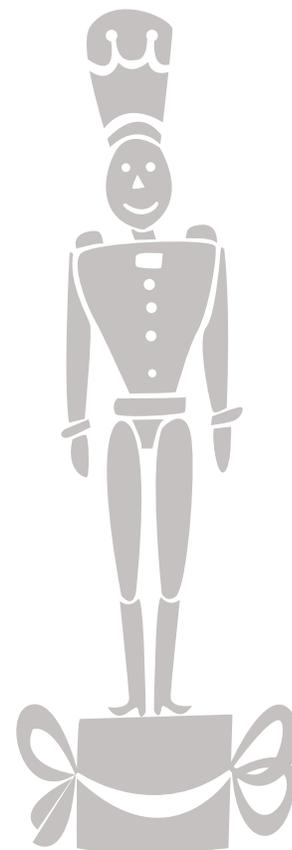
Un espace de 5' x 10' (10' x 10' pour les kiosques de 10' x 30') est disponible, sur demande, pour les exposants. Comme le nombre est limité, il est vivement recommandé de réserver votre espace le plus tôt possible. Il est à noter qu'aucun appareil de levage tant électrique que manuel (transpalette, lift, jagger...) n'est autorisé au niveau 5, où sont situés les espaces d'entreposage. Seuls les chariots bleus, diable ou tout autre type de chariot de base sont acceptés. Pour un besoin de manutention d'une palette, un forfait « Expositant » à 295 \$, incluant le chariot élévateur et son opérateur, est proposé par le Palais des Congrès. Ce forfait est établi sur un minimum de deux (2) heures, une heure au montage et une heure au démontage en tout temps.

### ANNULATION DE PARTICIPATION

**Le dépôt de 500 \$ est définitif et non-remboursable une fois votre participation confirmée.**

Dans l'éventualité où la présence de l'exposant ou de son équipe au Marché Casse-Noisette serait tout de même empêchée, impossible ou irréalisable, le remboursement de la location de kiosque irait comme suit :

- **Annulation avant le 1<sup>er</sup> septembre :** Le promoteur remboursera l'intégralité de la somme déjà payée pour la location du kiosque, à l'exception du dépôt de 500 \$.
- **Annulation du 2 au 5 octobre :** La moitié de la location du kiosque est due et non remboursable, des frais de promotion ayant déjà été engagés par le promoteur.
- **Annulation après le 5 octobre :** La totalité de la location du kiosque est due et non remboursable, des frais de construction ayant déjà été engagés par le promoteur.
- **Annulation à 5 jours et moins de l'événement :** En plus de la totalité de la location et des services, une pénalité de 1000 \$ vous sera imposée.



# ÉCHÉANCIER 2018

VENDREDI 15 MAI	Phase 1 de sélection des exposants
VENDREDI 15 JUIN	Phase 2 de sélection des exposants (si places disponibles)
LUNDI 3 SEPTEMBRE	Moitié du paiement due et non remboursable.
VENDREDI 5 OCTOBRE	Intégralité du paiement du kiosque due. Après cette date aucun remboursement possible en cas d'annulation. Date limite de réservation pour la prise électrique et l'espace d'entreposage sans frais.
MERCREDI 15 NOVEMBRE	Date limite pour réserver vos services additionnels au Palais des Congrès. (prix majorés de 20% après cette date)
MERCREDI 28 NOVEMBRE	Événement d'ouverture du Marché Casse-Noisette (présence requise des exposants dans leur kiosque).
DU JEUDI 29 NOVEMBRE AU DIMANCHE 9 DÉCEMBRE	Ouverture du Marché Casse-Noisette au public
JEUDI 31 JANVIER	Date limite du paiement de votre redevance de 10% au Fonds Casse-Noisette
VENDREDI 1 <sup>ER</sup> MARS	100 \$ par mois de retard seront ajoutés à la facture de la redevance

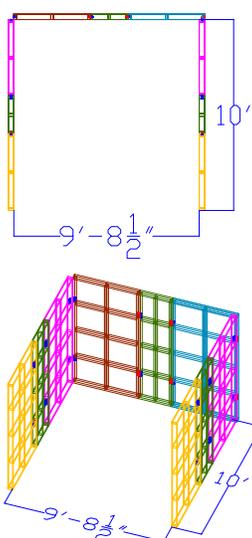


Crédit : Adrienne Surprenant

# DIMENSION DES KIOSQUES

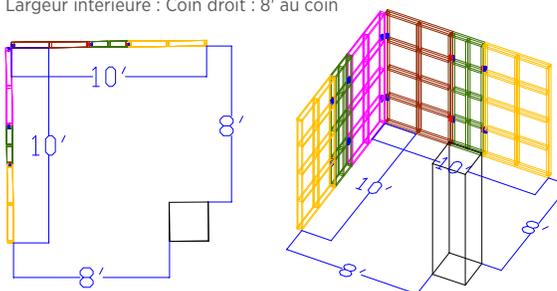
## 10 X 10

HAUTEUR DES MURS : 8'  
 ÉPAISSEUR DES MURS : 3,5"  
 PROFONDEUR EXACTE AU SOL : 10'  
 Largeur intérieure exacte au sol : 9' 8,5"



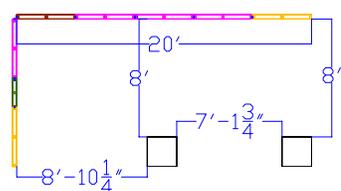
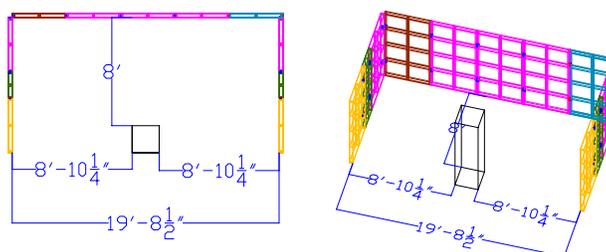
## 10 X 10 COIN

HAUTEUR DES MURS : 8' | ÉPAISSEUR DES MURS : 3,5"  
 PROFONDEUR EXACTE AU SOL : 8' AU NIVEAU DE LA COLONNE  
 1 COLONNE DE 2' PAR 2'  
 Largeur intérieure : Coin gauche : 7' 8,5" au coin  
 Largeur intérieure : Coin droit : 8' au coin



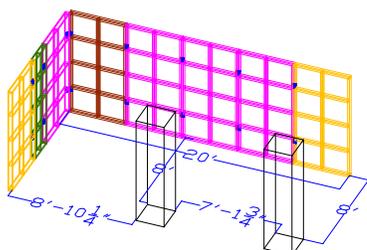
## 10 X 20

HAUTEUR DES MURS : 8' | ÉPAISSEUR DES MURS : 3,5"  
 PROFONDEUR EXACTE AU SOL : 8' AU NIVEAU DE LA COLONNE  
 1 COLONNE À L'INTÉRIEUR DU KIOSQUE : 2' PAR 2'  
 La colonne est centrée à 8' 10,25" de chaque mur



## 10 X 20 COIN

HAUTEUR DES MURS : 8'  
 ÉPAISSEUR DES MURS : 3,5"  
 PROFONDEUR EXACTE AU SOL : 8' AU NIVEAU DE LA COLONNE  
 2 COLONNES À L'INTÉRIEUR DU KIOSQUE : 2' PAR 2'  
 Largeur intérieure : coin gauche : 6' 10,25" coin / 8' 10,25" mur droit  
 Largeur intérieure : coin droit : 8' 10,25" mur gauche / 7' 1,75" coin



# DIMENSION DES KIOSQUES

(SUITE)

## 10 X 30

HAUTEUR DES MURS : 8'

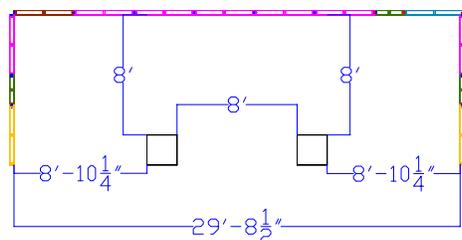
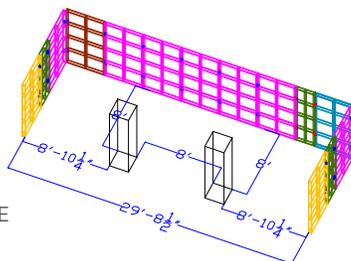
ÉPAISSEUR DES MURS : 3,5"

PROFONDEUR EXACTE AU SOL :  
8' AU NIVEAU DES COLONNES

2 COLONNES À L'INTÉRIEUR  
DU KIOSQUE : 2' PAR 2' CHACUNE

Largeur intérieure :

Sections gauche et droite : 8' 10,25"



## 10 X 30 COIN

HAUTEUR DES MURS : 8'

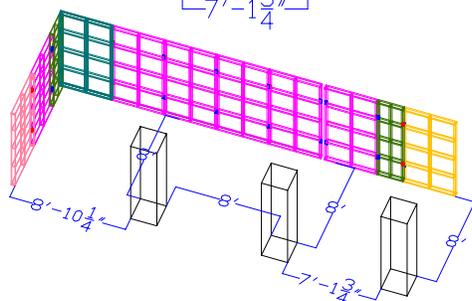
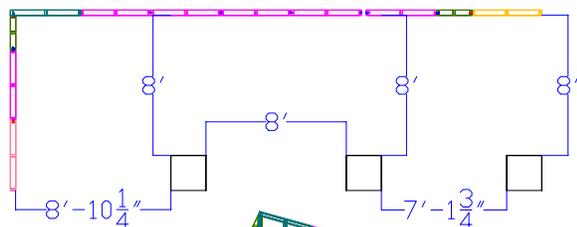
ÉPAISSEUR DES MURS : 3,5"

PROFONDEUR EXACTE AU SOL :  
8' AU NIVEAU DE LA COLONNE

3 COLONNES À L'INTÉRIEUR  
DU KIOSQUE : 2' PAR 2' CHACUNE

Largeur intérieure :

Section gauche : 8' 10,25" / section centre : 8' / section



Crédit : Adrienne Surprenant

## CONTACTS

**Louise Goudreault**

*Coordonnatrice du Marché Casse-Noisette*

lgoudreault@grandsballets.com

514 849-8681, poste 241

**Laura Corriveau**

*Adjointe aux événements*

lcorriveau@grandsballets.com

514 849-8681, poste 285

**Merci de nous envoyer tous les documents  
requis à l'adresse suivante :**

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal

Marché Casse-Noisette

1435, rue de Bleury, bureau 500, Montréal,

Québec, H3A 2H7

Pour toute questions, veuillez vous référer  
au site [www.marchecassenoisette.com](http://www.marchecassenoisette.com)  
ou communiquer avec nous!

LES  
GRANDS  
BALLETS